

Épreuves comptant pour le Rankids de l'Ain

Règlement – Extrait pour les épreuves ① et ②*pour plus de détails voir le règlement complet sur le site du Comité de golf de l'Ain***Golf de La Commanderie ① 12 avril, ② 13 avril 2025 – Inscriptions au plus tard le 5 avril**

Les participations à ces épreuves sont indépendantes les unes des autres. Le joueur peut participer à la compétition du 12/04 ou à celle du 13/04 ou jouer le 12 et le 13 avril ce qui lui comptera 2 participations.

Rappel: en participant à au moins 3 de ces 5 dates du circuit Ain Kids Tour le joueur obtient le droit de participer au Championnat individuel de Ligue U8-Poucets 2025 (18 octobre à Chassieu. Cf. vademecum AURA p.42-44)

Conditions de participation (30 joueurs maxi par jour les 12-13/04)

Les joueurs et joueuses doivent, à la date limite d'inscription :

- appartenir aux catégories U8 (nés en 2017 et après) ou Poucets (nés en 2015 et 2016)
- être titulaire d'une licence 2025 dans un club de l'Ain
- être à jour du questionnaire santé ou d'un certificat médical
- être classé (index 53,4 ou moins)
- avoir réglé leur droit de jeu (voir « inscription »)

Surclassement possible : un joueur U8 peut s'inscrire dans la catégorie Poucets sur 18 trous (depuis les) repères Poucets)

Formule de jeu (Les départs se feront par catégories et par ordre d'index.)**U8** : individuel, 9 trous. Stroke-play, score maxi Par +4 Repères U8 pour tous : repères 7 (orange)**Poucets** : individuel, 18 trous. Stroke-play avec score maxi Par +4Repères de départ : repères U10 filles et repères U10 garçons**Conditions particulières**

- Les cadets ne sont pas autorisés. Les instruments de mesure ne sont pas autorisés
- Chariot manuel obligatoire pour tous.
- Accompagnants : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.
- Épreuve non-fumeur y compris pour les accompagnants.
- Pas de voitures sur le parcours de l'épreuve, sauf pour le Comité d'épreuve.

Tout manquement au règlement sera sanctionné. La sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification du joueur.

Classement Les 3 premiers de chaque catégorie filles-garçons seront récompensés.Rankids : tous les joueurs marquent des points.**Inscription uniquement sur Hello Asso au plus tard le 5/04**

QRcode HelloAsso →

- **U8** : 10€/épreuve **Poucets** : 20€/épreuve

Les joueurs sont retenus dans l'ordre des index puis par ordre de date d'arrivée des inscriptions + 2 wildcards par catégorie (filles et garçons confondus).

Entraînement : le club d'accueil est libre de fixer les conditions de reconnaissance de l'épreuve qu'il reçoit.

La participation à chaque épreuve du circuit Ain Kids Tour vaut acceptation du présent règlement et vaut consentement au droit à l'image par le Comité départemental de golf de l'Ain.



Document consultable sur le site du Comité départemental de golf de l'Ain. QRcode CD01 →

Le **Comité d'épreuve** est constitué d'un membre du Comité de l'Ain, d'un membre de l'AS du club hôte et de l'arbitre de la compétition (ou de leur représentant).